



**HAL**  
open science

**Estelle Martinazzo, Toulouse au Grand Siècle. Le rayonnement de la Réforme catholique (1590-1710), Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. “ Histoire ”, 2015, 399 p.**

Stéphane Gomis

► **To cite this version:**

Stéphane Gomis. Estelle Martinazzo, Toulouse au Grand Siècle. Le rayonnement de la Réforme catholique (1590-1710), Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. “ Histoire ”, 2015, 399 p.. Revue historique, 2016, 619, pp.671-673. <hal-01883331>

**HAL Id: hal-01883331**

**<https://uca.hal.science/hal-01883331v1>**

Submitted on 17 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Cela dit, ce sont là défauts véniels, qui n'altèrent en rien l'originalité et le très grand intérêt de cette compilation, mettant en exergue ce fait majeur qui est que, dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle et assurément aussi au cours des décennies antérieures, les prises de position de nombreux catholiques (pour ne pas dire de la plupart d'entre eux) ne sont ni automatiques, ni maximalistes, ni rigides. En réalité et à rebours de tous les poncifs afférents aux guerres de Religion, c'est bien la modération qui prime chez ces hommes, confrontés à un bouleversement sans précédent de leur univers physique et mental, mais qui restent attachés à des valeurs fondamentales, ce qui explique un comportement pas si surprenant que cela au demeurant.

À la lecture de ces articles, on mesure en effet que l'instinct de survie, le pragmatisme ou l'opportunisme ne sont pas les seules déterminations de ces attitudes apparemment ambiguës, contradictoires ou changeantes, dont la cohérence réside, au fond, dans l'intériorisation et la mise en œuvre d'une forte solidarité corporative ou communautaire et d'une puissante aspiration à l'ordre et à la concorde. Alors qu'on leur en dénie le bénéfice, par préjugé ou par ignorance, ce sont bien des convictions qui font agir ces personnages si différents les uns des autres dans leurs ancrage social, institutionnel, géographique, mais qui ont en commun d'avoir œuvré, à leurs risques et périls le cas échéant, pour le maintien de l'État, la sécurisation des populations locales, la « domestication des passions à l'échelle micro et macro-sociale » (p. 207), voire en faveur d'un accommodement avec ceux de la confession antagoniste ou d'une réconciliation entre vainqueurs et vaincus de cette dernière phase de la guerre civile.

La belle leçon qu'invite à tirer la diversité des parcours retracés dans ce livre est que « la prudence n'est pas dans la passivité mais dans l'action politique qui vise à peser sur les consciences et est susceptible d'infléchir le cours de l'histoire » (p. 214), que la promotion du bien public n'est pas incompatible avec la défense de son propre intérêt, qu'on peut le servir de bien des façons, même les moins flamboyantes ou les plus triviales qui soient, et que nul ne peut se targuer d'en avoir l'apanage.

Olivia CARPI

Estelle Martinazzo, *Toulouse au Grand Siècle. Le rayonnement de la Réforme catholique (1590-1710)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, 399 p.

Issu d'une thèse de doctorat, ce livre s'intéresse aux modalités de l'élaboration d'une identité catholique en milieu urbain, sans pour autant négliger les relations entretenues avec les campagnes environnantes. Son terrain d'étude est la ville de Toulouse en situation de frontière confessionnelle. En définitive, c'est bien l'ensemble du territoire diocésain qui est envisagé, un choix heureux qui permet de mettre en perspective le rôle de la ville archiepiscopale. Cette capitale provinciale n'avait jamais bénéficié d'une véritable synthèse sur ce sujet, bien qu'elle soit dotée d'un parlement et d'une université. Seuls les ouvrages de Jean Lestrade et Georges Bacrabère constituaient des références assurées mais peu en lien avec les problématiques actuelles. En outre, il convient de souligner le gros travail documentaire auquel s'est livrée l'A., ne négligeant aucun dépôt archivistique en France ou à Rome.

Depuis les travaux innovants de Louis Pérouas, on pensait à tort que l'exploitation sérielle, notamment celle des procès-verbaux de visites pastorales, ne participait plus de l'atelier méthodologique de l'historien. Il faut savoir gré à l'A. de

s'être appuyée sur cette tradition historiographique, tout en la renouvelant grâce aux outils informatiques existants, pour pratiquer une histoire quantitative du religieux dont elle démontre tout l'intérêt et la vitalité. Saluons donc l'étude fine des registres d'ordination, associés à la collation des bénéfices, qui sur un siècle permet de mettre en évidence plusieurs phénomènes. Au total, ce sont plus de 6 000 candidats à la cléricature qui ont été identifiés. Parmi les principaux apports de cette enquête, il faut souligner la mise en évidence du poids des prêtres originaires d'autres diocèses (à ce titre les cartes produites sont particulièrement éloquentes). Il signifie que le recrutement local est insuffisant à faire face aux besoins. Il atteste également le fort degré de l'attractivité toulousaine. Par ailleurs, le rythme de la réforme du clergé s'est imposé fort précocement. En l'espèce, les actions réformatrices du cardinal François de Joyeuse sont mises en évidence. Peu à peu, le portrait du prêtre toulousain se rapproche de l'idéal sacerdotal brossé par les Pères tridentins. Les prélats qui se succèdent sur le siège épiscopal n'ont cessé de poursuivre cette politique. Celle-ci mobilise tous les outils au service de l'autorité épiscopale : visites pastorales, conférences ecclésiastiques (sessions de formation continue qui deviennent permanentes), statuts synodaux... Leur utilisation témoigne d'une intense activité et d'un sens de l'organisation qui ne connaissent pas de fléchissement tout au long de la période étudiée. Le constat est d'autant plus remarquable que certains de ces évêques ne sont pas tous des résidents assidus. L'A. démontre une nouvelle fois, en dépit d'idées forgées par une historiographie désormais obsolète, que l'absence physique du pasteur diocésain ne nuit pas systématiquement à une bonne gouvernance. Les prélats savent s'appuyer sur des hommes de qualité qui localement vont s'employer à implanter les pratiques tridentines.

Fort du chemin tracé par Bruno Restif dans le cas breton, l'A. s'est aussi intéressée aux travaux qui ont réaménagé en profondeur les lieux de culte. Pour cela, elle s'est livrée notamment à une minutieuse enquête de terrain. Il en ressort plusieurs caractéristiques qui attestent la volonté du clergé paroissial d'entreprendre une différenciation entre espace « sacré » et espace « profane ». Il en est ainsi du réaménagement du chœur, de l'apparition d'un nouveau mobilier (généralisation des confessionnaux)... Moins connu peut-être est la multiplication des sacristies qui induit une spécialisation bien spécifique de l'espace sacré. Ces modifications architecturales favorisent l'essor d'un art qui se veut inspiré par les décisions tridentines. Preuve, s'il en était besoin, que la Rome pontificale de la pompe baroque fascine. Ces développements infirment l'idée que les atteintes iconoclastes ont bouleversé l'architecture des églises. En l'espèce, pour leur majorité, le nouveau visage de ces édifices résulte avant tout des actions du clergé.

Ces réaménagements ne peuvent se faire sans les laïcs, notamment en raison de leur coût. À ce sujet, l'A. consacre des développements utiles sur le fonctionnement des fabriques, bien qu'elle ait été confrontée à un manque de sources. Les fonctions de marguilliers ou de fabriciens se confondent souvent avec celles de consuls. N'est-ce pas un aspect assez couramment relevé ailleurs ? Le constat est d'autant plus vrai lorsqu'on observe le fonctionnement de paroisses modestes. Les candidats potentiels sachant maîtriser la tenue de registres de comptes ne sont guère nombreux. Dans ces conditions, ce sont souvent les mêmes qui cumulent les charges au sein de la communauté. On voit ici le poids des « bassins » et autres « tables ». On relève également le désir du clergé d'imposer ses vues, non sans susciter quelques tensions. Mais le rôle des fidèles ne se limite pas à des questions de gestion des revenus de l'église. L'A. les scrute à travers leurs pratiques. Ainsi, le mouvement confraternel a connu un véritable succès alors que les cercles dévots constituaient autant de relais et de points d'ancrage de la Réforme catholique. Pour le premier, il faut remarquer la forte vitalité des confréries de pénitents, particulièrement actives et très largement

répandues dans le sud du royaume. Pour les seconds, il convient de relever le rôle des « Nouveaux convertis » et de la « Congrégation des Filles de l'Enfance », apparus dans les années 1650-1660, qui transforment peu à peu Toulouse en un centre de conversion des protestants. Certes, on peut s'étonner du manque de prise en compte des travaux entrepris par Élisabeth Labrousse, et poursuivis par Yves Krumenacker. Nous faisons allusion ici à la question de la coexistence confessionnelle. Sans aucun doute, cette thématique aurait dû être davantage explorée. L'A. le reconnaît volontiers (p. 340). Nous ne pouvons que l'encourager à ouvrir ce dossier passionnant.

Cet ouvrage comble un vide historiographique évident. Ce dernier était d'autant plus criant que les régions avoisinantes disposaient déjà de leur historien (le « Rouergue flamboyant » de Nicole Lemaître ou le diocèse de Tarbes avec Jean-François Soulet). Il affirme que la Réforme catholique est précoce dans le midi toulousain. En cela, il confirme ce que d'autres travaux ont pu mettre en évidence. En terre de Réforme, la confrontation des Églises catholique et protestante conduit à une construction confessionnelle plus rapide. Celle-ci s'appuie indéniablement sur un processus accéléré d'édification d'une identité catholique affirmée. Le cas de Toulouse en fournit un exemple accompli.

Stéphane GOMIS

Isabelle Brian, *Prêcher à Paris sous l'Ancien Régime : XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2014, 600 p.

Le point de départ de cet ouvrage, tiré d'une habilitation à diriger des recherches, fut la découverte d'une source à la Bibliothèque nationale de France. Conservées sous la forme de deux recueils factices, les minces brochures imprimées annuellement pour annoncer au public parisien les noms des quelque deux cents prédicateurs des stations de carême et d'aveug (soit la série de sermons prononcés lors de ces deux grands cycles liturgiques, par opposition aux sermons détachés) constituent ce que l'A. appelle l'« officiel des spectacles » de la prédication parisienne. À partir de cette source principale (à quoi s'ajoutent registres de comptes de paroisses, archives jésuites, manuels et arts de prêcher, écrits du for privé, récits de voyage et sources iconographiques), c'est à observer les « prédicateurs ordinaires » dans l'acte même de prêcher, de la Fronde à la veille de la Révolution, qu'elle convie le lecteur. Prenant le contrepied d'une production qui avait plutôt tendance à se focaliser sur les textes canoniques et l'éloquence des Bossuet et Bourdaloue, l'ouvrage apparaît comme une contribution importante à l'historiographie, en plein essor, de l'oralité et, plus précisément, de la prise de parole publique.

Il se compose de quatre parties. La première présente les cadres institutionnels qui encadrent la prédication, « parole dangereuse » dont le potentiel schismatique et séditieux s'était manifesté de manière alarmante pendant les guerres de religion. En conformité avec les décrets du concile de Trente en la matière, le dispositif de contrôle mis en place par le pouvoir royal repose sur les évêques, chargés de délivrer une autorisation de prêcher définitivement mise en place par l'édit de 1695 sur la juridiction ecclésiastique. À l'exception des curés prêchant dans leur paroisse, tout clerc qui souhaitait prêcher (y compris, malgré leurs protestations répétées, les réguliers) devait en théorie être muni de cette autorisation. Au préalable, il avait été désigné par le chapitre ou le supérieur dans les monastères et couvents, ou par les conseils de fabrique dans les paroisses. Curés et marguilliers s'opposaient parfois sur